

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 61-318 du 9 Octobre 1981

chargeant le Camarade François
DOSSOU, Ministre des Transports
et des Communications, de l'inté-
rim du Camarade Paul KPOFFON,
Ministre de la Santé Publique du
7 au 18 Octobre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er. - Du 7 au 18 Octobre 1981, le Camarade François
DOSSOU, Ministre des Transports et des Communications assure
l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant la période
de congé du Camarade Paul KPOFFON.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 9 Octobre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREROU

Ampliations : PR 6 CC du PRPE 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTC-MSP 6
Autres Ministères 10 DPE-DAJL-INCAE 6 IGE et ses Sections 4
DAN-BN 4 DCCT-ONEPI-Gée-Chanc. 3 UNE-ISJ 4 ECP 1 JORPB 1.-